

AURORE

EVEIL - AEROBIC - TWIRLING – DANSE

Association agréée Jeunesse et sports - Agrément 538244

06 76 37 12 90 – vgp53@orange.fr – aurore.change@orange.fr

site : <http://www.aurore53.com>

L' **AURORE** est une association ouverte à tous, sans distinction. Son souci est de favoriser l'épanouissement de l'individu en respectant les rythmes et les particularités de chacun par la pratique d'activités de loisirs et/ou de compétition (Aérobic, danse moderne, éveil de l'enfant, twirling). L'encadrement formé (25 animateurs) est entièrement bénévole. Depuis plus de 40 ans, l' **AURORE** est à l'écoute des enfants, des jeunes et des adultes en leur proposant des activités culturelles, sportives ou de loisirs qui sont des terrains de pratique ou d'apprentissage de la vie sociale. Forte de son expérience, elle met au service des autres ses compétences et son savoir faire. Elle tient à transmettre à ses adhérents les valeurs de respect et de tolérance.

AURORE - association Loi 1901 - affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France depuis 1975 - agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports en 1982 - adhérente à l'US Changé depuis 1997.

Documents à joindre au dossier

👉 Le certificat médical datant de 2019 ou le questionnaire de santé complété et signé (avec certificat médical de 2017 ou 2018)

👉 Le règlement de la cotisation annuelle :

Moins de 16 ans : 60 €

A partir de 16 ans : 75 €

Twirling compétition : 70 €

Tarif dégressif pour les familles (- 5 € par personne à partir de la 2^{ème} personne)

Chèque : € ANCV : €

Espèces : € CAF : €

Autres : € MSA : €

J'ai pris connaissance de la Charte de l'association figurant sur le présent document et je m'engage à la respecter

DATE :

SIGNATURE :



Saison 2019/2020

Dossier d'inscription

NOM* : _____ PRENOM* : _____

Date de naissance* : _____

Adresse* : _____

Code Postal* : _____ Ville* : _____

N° de portable* : _____ autre numéro : _____

Adresse e-mail : _____

- A compléter obligatoirement

Activités choisies

(Cochez la ou les cases)

De 4 à 6 ans :

EVEIL de l'enfant

A partir de 7 ans :

TWIRLING compétition

DANSE moderne jazz

A partir de 16 ans :

CARDIO/RENFO

ZUMBA

Salle de préparation physique (places limitées)



La Charte de

L'adhérent(e)

Mes droits

- . droit au plaisir (*plaisir de pratiquer ma discipline....*)
- . droit à de bonnes conditions de pratique (*exigences matérielles..*)
- . droit au respect (*être traité avec dignité*)
- . droit à la différence (*si l'on n'est pas un champion..*)
- . droit à une formation de qualité (*être entouré par des personnes compétentes, être compris par les animateurs (trices) et possibilité de s'épanouir.*)
- . droit à l'investissement

Mes devoirs

- je respecte les règles et l'esprit de l'association
- je respecte mon environnement : les salles de cours, les vestiaires, le matériel mis à disposition ...
- je respecte les adhérents, l'encadrement, les éducateurs, les dirigeants...
- je respecte les décisions des responsables
- j'adopte la tenue adaptée à l'activité que je pratique (consignes de l'animateur (trice))
- je tiens mes engagements artistiques et sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux cours et manifestations...
- je préviens l'éducateur ou le dirigeant en cas d'absence (moi-même ou mes parents)
- je privilégie l'intérêt du groupe à mon intérêt personnel (dans tous les cas d'un travail en commun, en équipe...)

J'accepte de figurer sur le site internet « aurore53.com » dans le cas de photos de groupe

Les parents

aident et accompagnent
la vie de leur enfant au sein
de l'association dans le respect
de l'application de cette charte

**Cette charte a pour ambition de
contribuer au bon fonctionnement de
l'association dans le respect de
chacun.
Tout manquement à la discipline sera
sanctionné.**

L'association

L'animateur (trice)

Ses droits

- . droit au respect (de la part des enfants, des parents, des dirigeants)
- . droit au soutien, à l'appui, à l'aide de l'association, des dirigeants et des parents
- . droit à la formation (pour être toujours plus perfectible)
- . droit à la reconnaissance de son travail, de son investissement, de son dévouement

Ses devoirs

- Adhérer au projet artistique et sportif de l'association
- Être responsable de son groupe, de son équipe et de sa dynamique
- Créer les conditions de sérénité et d'épanouissement des adhérents
- Veiller à la sécurité des adhérents
- Rechercher le meilleur niveau dans la pratique de l'activité
- Respecter pleinement les adhérents
- Respecter et faire appliquer ladite charte

► Les dirigeants

- garantissent l'esprit et les valeurs qui sont celles de la Fédération Sportive et Culturelle de France –
- définissent les objectifs de l'association
- mettent les moyens en place pour assurer la qualité des cours et la sécurité des adhérents et de l'encadrement
- assurent une formation continue des animateurs (trices)
- assistent et soutiennent les animateurs (trices)
- respectent et appliquent ladite charte

L'association décline toute responsabilité en dehors des horaires de cours qui sont spécifiés pour chaque adhérent